

## Calendrier interministériel du contrôle interne financier en 2023

1/ Réunion annuelle des référents ministériels du contrôle interne financier :

- **jeudi 15 juin 2023** à Bercy (salle Vauban 0061 Nord 1) de 10h à 12h.

2/ Ateliers interministériels en visioconférence :

- **jeudi 30 mars 2023** de 10h à 12h : accompagnement des ministères dans le renforcement de la maîtrise des risques financiers – processus de la dépense,
- **jeudi 21 septembre 2023** de 10h à 12h : sujet à déterminer en fonction du thème 2023 de la Cour des Comptes et des besoins ministériels.

3/ Réponses à la lettre d'orientations stratégiques à envoyer par mel à la Direction du Budget ([2rec.budget@finances.gouv.fr](mailto:2rec.budget@finances.gouv.fr)) et à la Direction Générale des Finances Publiques ([mission.rdcic-animation@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:mission.rdcic-animation@dgfip.finances.gouv.fr)) :

- **31 août 2022** : panorama du contrôle interne financier dans le ministère (annexe 3),
- **30 novembre 2023** : accompagnement des services déconcentrés dans le développement du contrôle interne financier (annexe 4),
- **30 novembre 2023** : connaître le circuit de paiement des décisions de justice (annexe 5).